



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Dorothée RHAULT, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Sébastien FOURNIE, Séverine LO, Jacques FAURE, Martine ALBERT.

Excusées : Roselyne ALBERT TAROUX, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

Secrétaire de séance : Jean CHAMAYOU.

Le Conseil municipal tient à s'excuser auprès des habitants de la commune qui, depuis quelques temps, ne disposent pas de la même qualité de service au niveau du secrétariat de la Mairie. En effet les horaires et les jours d'ouverture ont été momentanément modifiés et revus à la baisse. Ce dysfonctionnement a pour origine un problème de voisinage. Le Conseil municipal s'efforce de résoudre ce problème dans le respect des personnes et de la législation.

1 - Attributions de subventions :

- Une somme de 11 904 € sera attribuée à la commune par le Conseil départemental au titre du FAVIL (Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local). Le Conseil municipal décide d'affecter cette somme aux travaux de sécurisation du chemin du Jouvenal.
- S'agissant d'améliorer la sécurité routière ces travaux sont éligibles à une subvention provenant des amendes de police (redistribution partielle des sommes perçues par l'Etat). Une somme de 9 120€ peut être attribuée à la commune.

Au total pour les travaux relatifs à ce chemin, la commune autofinancera un montant de 9 377€.

- L'installation d'une pompe à chaleur à la cantine scolaire représente un coût de 4 602€ HT. Une subvention est demandée à la région par le FRI (Fonds Régional d'Intervention) pour un montant souhaité de 1 380 €. Le département a été sollicité à hauteur de 40% pour un montant de 1840€ dans le cadre du FDT (Fond Départemental du Territoire). Une délibération est prise.

2 - Rencontre avec le Conseil départemental

Une réunion s'est tenue au Conseil départemental avec la Directrice générale adjointe à la solidarité au département du Tarn pour faire le point sur les structures d'accueil pour personnes âgées sur le territoire Nord du département : état des lieux des projets d'habitat inclusif labellisés ou non, soit en cours, soit existants dans les communes et cantons. Il s'agit de définir une répartition territoriale correspondant aux besoins de la population.

L'association porteuse d'un projet de cette nature sur la commune de Villeneuve sur Vère n'a pas encore été auditionnée. Le dossier est en cours mais ne peut être finalisé qu'en fonction des appels à projets qui seront lancés par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

3 - Pôle funéraire

Notre commune, comme bien d'autres, est actionnaire du pôle funéraire de l'albigeois afin de pouvoir bénéficier de ses services. La communauté de communes Saur et Agoût vient d'adhérer à ce pôle funéraire ce qui entraîne une modification des statuts. Le conseil municipal décide de valider les nouveaux statuts et prendra une délibération dans ce sens.

4 - Demandes de concessions

Des familles souhaitent acquérir des concessions dont deux seront situées sur le cimetière de la Gardelle et une sur le cimetière de St Etienne du Brès.

Avant d'attribuer un emplacement précis dans chaque cimetière, il est nécessaire de tenir compte des travaux d'agrandissement à la Gardelle (qui doivent démarrer en Septembre) et, pour St Etienne, de la récupération de caveaux abandonnés.

Une délibération est prise pour l'agrandissement du cimetière de la Gardelle.

5 - Questions diverses

Un nouveau site internet va très prochainement être ouvert (début Juin). Conçu par des membres de l'ASPV et financé par cette association, il est entièrement consacré à la foire aux plantes.
(www.foireauxplantes-tarn.fr)

Dates à retenir :

11/06/23 : marche en l'hommage de Monique Laval à 9h30- Départ sur la place du village, circuit de randonnée de la Tournée du facteur. Prévoir un pique-nique.